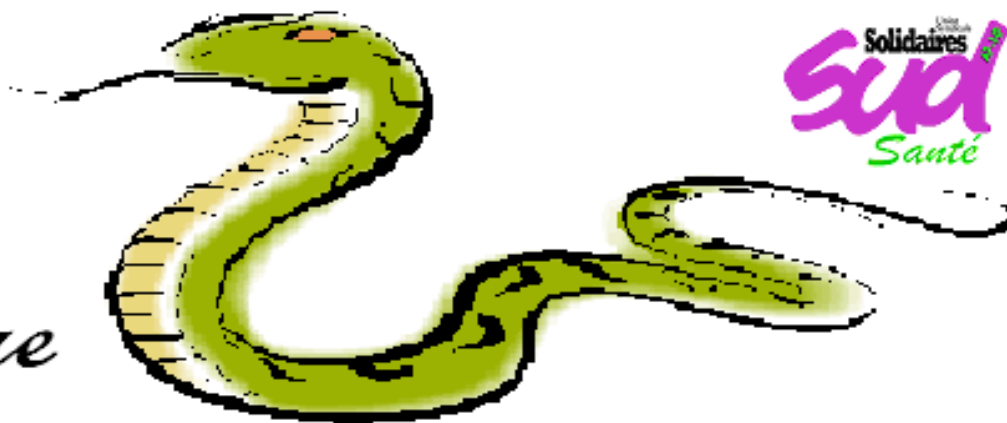


Langue de Vipère



Avril 2009 (avec retard@)

Sommaire

- Une Première à Béclère
- Résultat Grève du 28 avril
- Communiqué du Mouvement de Défense de l'Hôpital Public
- Réduction du congé parental !
- Planning familial en danger...
- Danger Grave et Imminent
- Osiris : Mon œil !
- Sudoku facile

CALENDRIER CAP :

7 avril :

CAP n°8 Pers. Socio-éducatifs.
T. avancement & dossiers divers

9 avril :

CAP n°12 Pers. Agents hospitaliers
Reports de stage - Appels de note
Dossiers divers

28 avril :

CAP n°6 Pers. Médico-tech.
T. avancement à la classe supérieure
& dossiers divers

CAP n°7 Pers. de rééducation
T. avancement à la classe supérieure
& dossiers divers

30 avril :

CAP n°2 Pers. de catégorie A
Séance plénière
T. avancement à la classe supérieure
& dossiers divers

5 mai :

**Journée Internationale de
la Sage Femme**

Une Première à Antoine Béclère !



Professeurs, médecins, internes, externes, chirurgiens, anesthésistes, panseuses, infirmiers, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, aides-soignants, agents hospitaliers, sages femmes, cadres, agents administratifs, secrétaires médicales, techniciens de laboratoires, psychologues, assistantes sociales, ouvriers et techniques, diététiciens,...


Tous les personnels de Béclère (ne manquait que nos directeurs !) étaient dans la rue contre l'hôpital entreprise et la loi Bachelot.

Près de 15000 personnes étaient dans la rue !

Nous continuons de réclamer une vraie réforme de la santé qui prenne en compte :

- Les besoins de la population, pour la défense de l'hôpital Public contre l'hôpital-entreprise.
- L'arrêt des suppressions d'emplois
- Le retrait de l'amendement 868 contre l'AP-HP.
- L'arrêt du projet de convergence des tarifs publics/privés.

Résultat de la grève du 28 avril :



Pôle	Mobilisations
CHARGE	66%
THORACIQUE	63%
MIRS	62%
Femme Enfant	53%
BPP	34%
POLAD	33%
Total HOPITAL	47%

Communiqué du MDHP

Le Mouvement de Défense des Hôpitaux Publics s'indigne du mépris de la ministre Madame Roselyne Bachelot qui a qualifié la manifestation de « querelle de mandarins » et qui, contrairement à ses déclarations, a refusé de recevoir la délégation annoncée officiellement auprès de ses services.

Il se félicite d'avoir été reçu et écouté par les sénateurs, en particulier par le rapporteur de la loi, le sénateur Alain Milon. Celui-ci a exprimé sa conviction de la nécessité de « rééquilibrer la loi » grâce à des amendements substantiels. Il a par ailleurs reconnu l'aberration du projet de convergence public/privé prévu pour 2012 et souhaité son abrogation.

Nous renouvelons notre demande d'ouverture de négociations. Nous nous opposons aux suppressions d'emplois massives et injustifiées, nous exigeons la reconnaissance des services et des départements comme les structures de base de l'hôpital, nous refusons la gouvernance entrepreneuriale de l'hôpital public au détriment d'une gouvernance partagée entre les gestionnaires et les soignants telle qu'elle est largement pratiquée avec efficacité aujourd'hui.

Nous appelons l'ensemble des médecins à poursuivre le mouvement dans l'unité avec les personnels non médicaux, en cessant toute activité non liée aux soins et au recrutement des personnels, en poursuivant le mouvement des « sans nous », en organisant d'autres actions et en discutant de la possibilité, si rien ne bouge, de mettre en œuvre « l'hôpital gratuit » sans facturation ni codage.

Nous appelons les médecins à organiser des réunions avec l'ensemble des équipes soignantes par service et dans chaque hôpital pour les informer et débattre de la poursuite du mouvement.

Réunion de Coordination Nationale le 4 mai à 13 heures à la Salpêtrière.

Réduction du congé parental !!!

Au nom de l'égalité Hommes Femmes, Nicolas Sarkozy a annoncé vendredi 13 février, une réforme de congé parental. « Il est à l'origine d'un immense gâchis, a affirmé le chef de l'état. Gâchis pour les femmes concernées, car la majorité d'entre elles aurait souhaité poursuivre leur activité. Gâchis pour les familles, car un congé parental, c'est un salaire en moins. Gâchis pour la société, car ces dispositifs maintiennent en dehors du marché du travail près de 800 000 femmes pas an ».

Créé en 1985, le congé parental, qui donne droit à une prestation de 550€/mois, permet à une mère plus rarement à un père- de s'éloigner du marché du travail pendant trois ans. Ce système, conçu à l'origine pour les familles de trois enfants, a été étendu en 1994 à celles de deux enfants. Depuis, le nombre de bénéficiaires a explosé, pour atteindre en 2007, plus de 570 000 parents.

SARKOZY VEUT
RACCOURCIR LE
CONGÉ PARENTAL



M. Sarkozy, vous souhaitez soit disant raccourcir le congé parental pour aider les mères de familles à se réinsérer dans le monde du travail ? Elles ont déjà le choix à l'heure actuelle de prendre tout, ou une partie du congé parental. Pensez vous que les mères de famille ne soient pas assez intelligentes pour savoir ce qui est bien pour leurs enfants et pour elles-mêmes !!!

Doivent-elles sous prétexte de reprendre le travail le plus rapidement possible, « se débarrasser » de leurs enfants ? Croyez-vous qu'elles fassent des enfants pour les faire élever par d'autres ? Trois ans, c'est déjà bien peu, il faudrait plutôt rallonger ce congé parental et encourager les pères aussi à le prendre ! **M. Sarkozy, au lieu de diminuer les dépenses pour la politique familiale, diminuer donc votre salaire et vos privilèges ainsi que ceux de votre gouvernement !!!**

Planning Familial en danger...

En réduisant de 42%, dans la loi de finances 2009, le montant affecté au conseil conjugal et familial, l'Etat programme à très court terme la suppression totale des actions d'information, d'éducation et de prévention dans les domaines de la sexualité de la vie de couple et affective.



Par cette décision, l'Etat montre sa volonté d'abandonner les missions qui sont les siennes quand à l'accueil, l'information et la prévention concernant la contraception, la fécondité, la sexualité. Il se désengage, par là, de la préparation des jeunes à la sexualité, à leur vie de couple, et la fonction parentale. Il marque son désintérêt pour les pratiques d'accueil et de conseil.

450 000 personnes bénéficient chaque année des actions du planning familiale dans ses 70 associations départementales de métropole et DOM. La conséquence de cette brutale démission de l'Etat est la fermeture programmée d'un grand nombre de ces lieux d'accueil individuels et collectifs.

Signez la pétition de soutien sur :

<http://www.planning-familiale.org>

Danger Grave et Imminent...

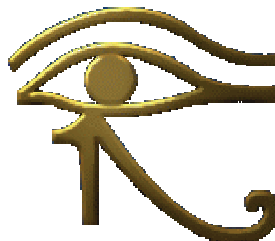
Le mois dernier, deux avis de danger grave et imminent ont été rédigés sur l'hôpital.

Un portait sur les chariots de nourriture pour les patients, ceux-ci sont fréquemment en panne, parfois la nourriture est froide pour les patients ou encore bien trop chaude. Ces chariots ont vécu mais les nouveaux modèles se font attendre et la direction traîne des pieds pour les renouveler car c'est cher ! Un agent a même frôlé l'accident de justesse, une porte de ses maudits chariots s'étant dégonnés. **L'hôpital a de l'argent pour nous mettre des caméras mais pas pour fournir de la nourriture convenable aux patients !!!**

Le deuxième avis concernait le risque de chute de plaque sous les bâtiments A et B. En effet, des plaques métalliques se sont détachés des deux bâtiments pour tomber en face de la reprographie

et au niveau des tables de la terrasse du self! Nous avons du faire un avis de danger de grave et imminent et nous sommes toujours dans l'attente de la protection de ce lieu et de l'intervention d'une entreprise pour sécuriser ce périmètre.

Osiris : Mon Œil !



Sur la page d'accueil de l'intranet de l'hôpital, vous trouvez la rubrique Osiris. Rubrique permettant de signaler tout incident survenu dans votre service :

agression verbale ou physique, manque de personnels, mise en danger des patients ou du personnel...

Mais qui s'occupe du suivi des signalements d'incidents ? Un Comité.

Qui compose ce comité ? Les membres du comité. Quelles sont les suites données à ces incidents ? Mystère, des statistiques sont faites puis présentés en instance mais sans réels contrôles et sans savoir les dysfonctionnements précisément !

L'idée de mettre en place un système permettant de signaler tout incident est bonne. Encore faut-il qu'il y ai une suite aux événements dénoncés, que l'agent s'étant servi de cet outil soit tenu au courant des suites données à sa déclaration, que régulièrement les membres des instances aient des comptes rendus précis des problèmes rencontrés par les personnels et non des tableaux statistiques barbares. Rien de tout ça n'est fait, tout reste très flou. Nous demandons à faire partie du comité s'occupant du suivi des incidents.

Dès qu'il se passe un incident n'hésitez pas, utilisez Osiris !! Tout doit être signalé afin de laisser une trace sur l'hôpital. Mais faites aussi une copie d'écran que vous pouvez envoyer au syndicat par mail ou par fax. Cela nous permettra de savoir ce qui ne va pas et d'avoir enfin un droit de regard et de mieux vous défendre.

Pas d'ordinateurs=Pas de Jouets de Noël !

L'AGOSPAP a décidé cette année de faire uniquement la commande des jouets de Noël via le site internet. Si vous avez ni ordinateur, ni internet, venez nous voir au local syndical !

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérer à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste. **Le financement de Sud Santé est uniquement assuré par les cotisations des syndiqué(e)s.**

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

66% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 66 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 34 € seront donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Pour ceux qui veulent la solution, elle est affichée sur le panneau à coté du local Sud !

Niveau Facile :

	3		7		8	6	1	
		9			5		7	2
			9	3	1			
	5		3				2	8
		2		7		1		
8	7				2		9	
			5	1	9			
6	9		2			8		
	1	5	6		7		4	

Pour avoir plus d'informations... N'hésitez pas à aller sur notre site :

<http://www.sudbeclere.org>

Contact : 06.32.59.64.76